

MISE AU COUCOURS

La Municipalité de Corgémont met au concours le poste de

FONTAINIER - VOYER (100%)

Vous aimez travailler en extérieur, exercer une activité concrète et bénéficier d'une grande autonomie dans votre travail ? Vous souhaitez mettre vos compétences au service de la population ? Rejoignez l'équipe technique de la Commune de Corgémont et contribuez activement à la qualité des infrastructures communales.

Vos TÂCHES

- assurer l'exploitation, la surveillance, l'entretien et le développement du réseau d'eau potable
- assurer le service de piquet du réseau d'eau potable
- suivre les chantiers réalisés par des entreprises mandatées
- garantir la qualité de l'eau distribuée et intervenir rapidement en cas de fuite ou de dysfonctionnement
- entretenir les fontaines communales et assurer le suivi des nouveaux branchements
- tenir à jour les registres, plans et relevés techniques
- assurer l'entretien des routes, trottoirs, espaces publics et réseaux d'évacuation des eaux
- participer à la maintenance des véhicules, machines et équipements communaux
- contribuer au service hivernal, avec service de piquet
- collaborer avec les différents services communaux et participer aux manifestations ainsi qu'aux interventions particulières

NOUS OFFRONS

- un emploi stable au sein d'une administration à taille humaine
- une activité variée au service de la population
- un travail mêlant technique, terrain et responsabilités
- une grande autonomie dans l'organisation du travail
- des possibilités de formation continue (formation de fontainier, sécurité, etc.)
- des équipements modernes et performants
- des conditions de travail selon le statut du personnel communal



VOTRE MISSION

En tant que fontainier-voyer, vous assurez le bon fonctionnement et l'entretien des infrastructures communales. Véritable acteur de proximité, vous contribuez chaque jour à garantir un cadre de vie sûr, fonctionnel et de qualité pour les habitantes et les habitants de Corgémont.

VOTRE PROFIL

- CFC dans le domaine de la construction, de la voirie, de la technique du bâtiment ou formation jugée équivalente
- intérêt marqué pour les réseaux d'eau potable ; une formation de fontainier constitue un atout ou doit être disposé à l'acquérir
- des connaissances des normes SSIGE constituent un atout
- expérience dans les travaux de voirie ou l'entretien d'infrastructures communales
- permis de conduire catégorie B et BE, C1 constitue un avantage
- aptitude à lire des plans techniques
- bonne maîtrise des outils informatiques courants
- sens des responsabilités, autonomie et esprit d'équipe
- disponibilité pour assurer un service de piquet ; le domicile devra être compatible avec les exigences de ce service
- bonne condition physique et intérêt pour le travail en extérieur

ENTRÉE EN FONCTION : à convenir



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour toute question technique, veuillez vous adresser à M. Roland Stauffer, responsable technique **078 243 98 94**. Pour les questions administratives, la secrétaire municipale se tient à votre disposition au **032 488 10 33**.

INTÉRESSÉ(E) ? Les dossiers de candidature complets (lettre de motivation, curriculum vitae, copies des certificats de travail, diplômes et références éventuelles) sont à adresser au



Conseil municipal
Grand'Rue 15, 2606 Corgémont



par voie électronique
postulation@corgemont.ch



DÉLAI DE POSTULATION
14 août 2026